

DOSSIER TECHNIQUE 2024

28^{es} RENCONTRES DE **PÉDIATRIE PRATIQUE**

26 & 27 JANVIER 2024

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Benjamin AZÉMAR
Grégoire BENOIST



PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS
- NIVEAU 3 -

2, place de la Porte Maillot 75017 Paris

www.pediatrie-pratique.com

Organisation : L.E.N. MÉDICAL 56, boulevard de la Mission Marchand-CS 50062 - 92418 Courbevoie cedex Tél. : 01 47 55 31 31
Fax : 01 47 55 31 82 - salons@len-medical.fr - N° formateur : 11 75 39120 75 - Agrément FMC : 100 249

01 ACCÈS ET SERVICE

LIEU

PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS

Niveau 3

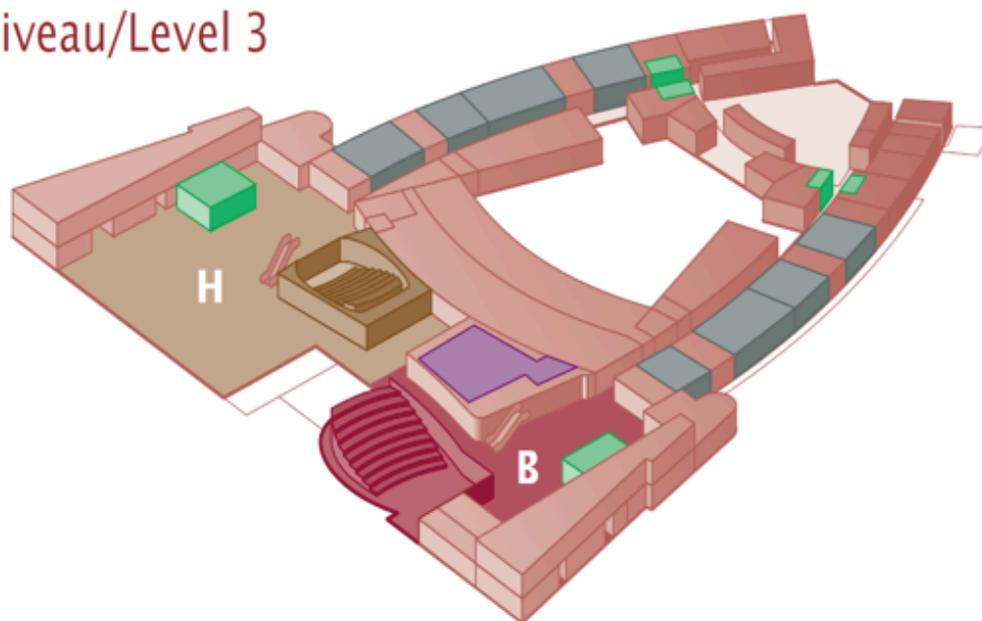
2, place de la Porte Maillot

75017 Paris - France

Tél. : +33(0)1 40 68 15 25 - Fax : +33(0)1 40 68 15 26

E-mail : expo@palaisdescongres-paris.com

Niveau/Level 3



Niveau 3

Studios Palais Images
Salles de conférence
Amphithéâtre Bordeaux
Hall Bordeaux
Amphithéâtre Havane
Hall Havane
Ascenseurs

[Level 3]

- [Palais Images studios]
 - [Meeting rooms]
 - [Bordeaux Amphitheatre]
 - [Havane Amphitheatre]
 - [Lifts]
- H [Havane Hall]
- B [Bordeaux Hall]

🚧 TRAVAUX PORTE MAILLOT 🚧 PARKING - VOITURE

Avec le projet d'aménagement du quartier de la porte maillot, porté par la Mairie de Paris nous vous conseillons les transports en commun.

Si vous deviez venir en voiture, le parking Indigo de la Porte Maillot est à votre disposition :

palais des congrès de paris

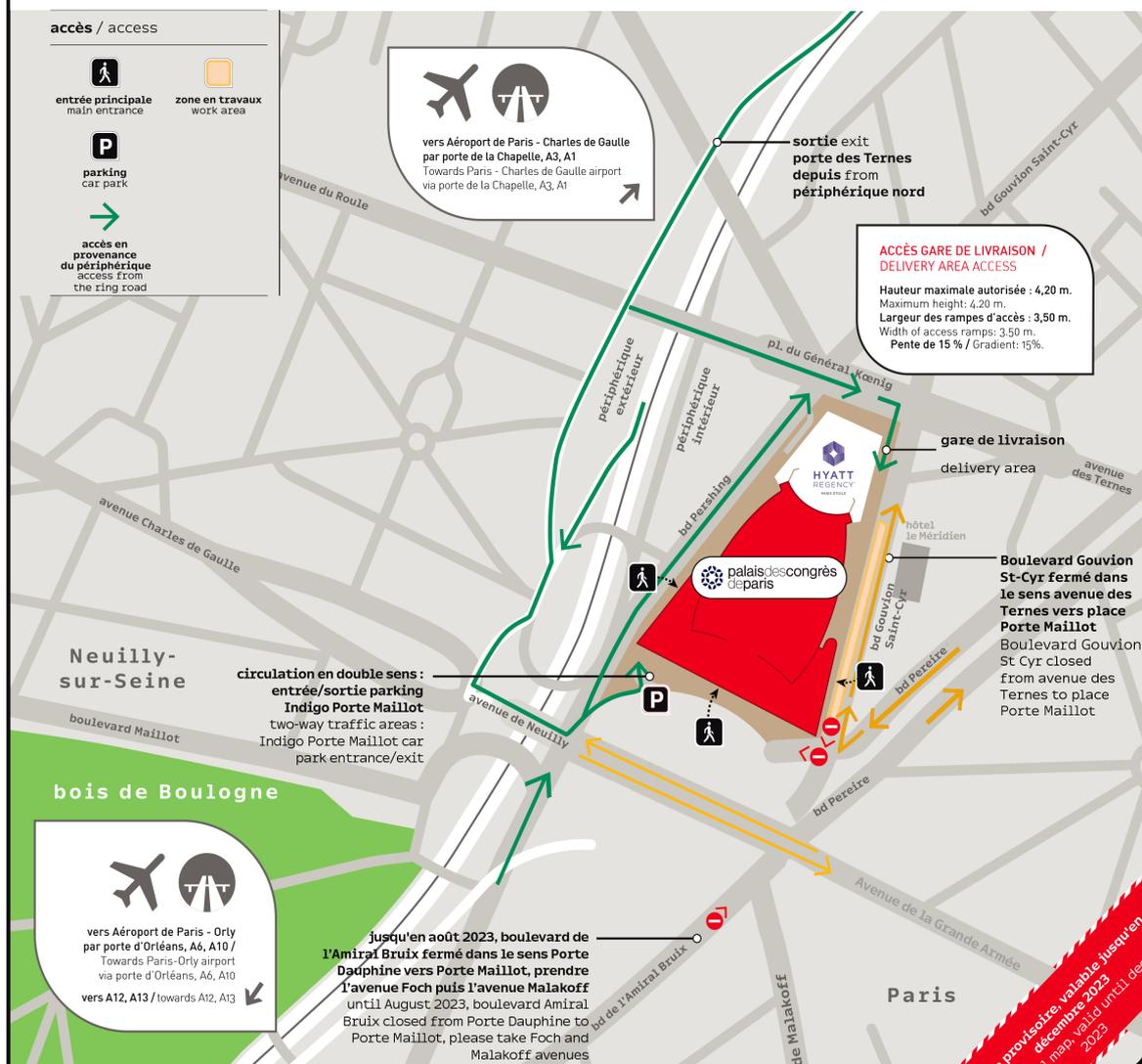
un site  VIPARIS

 **Attention**
Please note 

Travaux Porte Maillot en cours, modification des flux de circulation.
Due to ongoing works at Porte Maillot, traffic patterns have changed.

Accès parking Indigo et gare de livraison Indigo car park and delivery area access

-  Le parking Indigo se situe sous le Palais des Congrès.
An underground car park is available at the Palais des Congrès.
-  Le stationnement de courte durée est autorisé en gare de livraison uniquement pendant les opérations de chargement ou de déchargement. Le stationnement de nuit est formellement interdit.
Parking in the delivery area is only permissible during loading and unloading.
Overnight parking is strictly prohibited.



02

DATES ET HORAIRES

MONTAGE / DÉMONTAGE

Les heures de montage et de démontage doivent être respectées.

MONTAGE	Stand avec décorateurs	Exposant
Jeudi 25 janvier 2024	10h00 - 19h00	14h00 - 19h00

DÉMONTAGE		
Samedi 27 janvier 2024	17h00 - 20h00*	17h00 - 20h00

ATTENTION :

*Toute heure supplémentaire de démontage fera l'objet d'une facturation de la part du Palais des Congrès de Paris à l'organisateur. Celle-ci vous sera facturée et envoyée directement à votre société.

Dans l'intérêt des exposants et afin de réduire les risques de vols, aucun matériel ne pourra quitter la zone d'exposition - du jeudi 25 janvier à 18h au samedi 27 janvier à 17h.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION

Dates	Conférences	Exposition
Vendredi 26 janvier 2024	9h00 - 18h00	8h00 - 18h30
Samedi 27 janvier 2024	9h00 - 16h00	8h00 - 16h30

03

SERVICE EXPOSANTS

Dorénavant, le Service Exposants se trouve sur Internet, sous forme de site extranet dédié à notre manifestation.

POUR PASSER COMMANDE AU PALAIS DES CONGRES DE PARIS:

Vous pouvez retrouver l'ensemble des prestations du PALAIS DES CONGRES DE PARIS sur le site : <https://www.viparisstore.com>

Créez votre compte* en quelques minutes et découvrez tous les avantages de Viparis Store : des transactions faciles et rapides, une présentation des produits claire et détaillée, un parcours utilisateur simplifié, un lien avec Logipass, ...

*Vos anciens identifiants de connexion Epex ne sont plus valables sur Viparis Store

Sélectionner ensuite le lieu (PALAIS DES CONGRES DE PARIS) ou le nom de l'événement pour accéder au catalogue en ligne

NB: Vous pouvez consulter les produits et tarifs sans avoir besoin de vous identifier au préalable. L'identification (compte client VIPARIS) ne sera obligatoire qu'au moment de passer votre commande ou effectuer une demande de devis

Pour tout complément d'information, contacter :
Phone : + 33 1 40 68 16 16

Votre contact au Service Exposants :

Tél. : 01 40 68 16 16

E-mail : contact@e-viparisstore.com

04 CALENDRIER DE L'EXPOSITION

	DATE	DÉBUT	FIN
Montage exposants avec décorateur ⁽¹⁾	Jeudi 25 janvier 2024	10h00	19h00
Montage exposants - stand simple/stand équipé	Jeudi 25 janvier 2024	14h00	19h00
Exposition	Du vendredi 26 janvier au samedi 27 janvier 2024	8h00 8h00	18h30 16h30
Démontage exposants avec décorateur ⁽¹⁾ Démontage exposants	Samedi 27 janvier 2024	17h00	20h00

⁽¹⁾Stands décorateurs : sociétés se chargeant elles-mêmes de l'installation complète de leurs stands.

Les exposants devront :

- assurer eux-mêmes la réception des marchandises sur leur stand. Toute livraison avant la date et l'heure prévue sera refusée ;
- avoir terminé leur installation et la mise en place des produits exposés pour l'ouverture de l'exposition.

N.B. : Les horaires du montage et du démontage doivent être strictement respectés. Tout exposant qui n'aura pas déménagé la totalité de son stand avant les horaires indiqués se verra facturer des pénalités de retard.

05 RÉPERTOIRE DE L'EXPOSANT

Administration générale du Salon

L.E.N. MÉDICAL

56 boulevard de la Mission Marchand
CS 50062 - 92418 Courbevoie cedex
Tel. : 01 47 55 31 27
salons@mail.len-medical.fr

Administration générale Congrès Exposition

Direction des Sites et des Opérations

2 place de la Porte Maillot - 75017 Paris
Tél. : 01 40 68 16 36
Responsable logistique : *Christopher DOSSO*

Service Exposants

2 place de la Porte Maillot - 75017 Paris
Tel. : 01 40 68 16 16
E-mail : contact@e-viparisstore.com

Transports et Manutention

DB SCHENKER

Meriam ABDERRRAHMANE
meriam.abderrahmane@dbschenker.com
Tel : 01 48 63 31 82

S.M.T.E.

Parc des Expositions du Bourget
93350 Le Bourget

Douane

Douane Française Service des Expositions

2 avenue du Général Eisenhower
75008 Paris
Tél. : 01 43 59 85 61 - Fax : 01 42 56 40 24

Sécurité incendie

Groupement Technique Français de l'Ignifugation

10 rue du Débarcadère
75017 Paris
Tél. : 01 40 55 13 13

Police

Commissariat Pereire

3 rue Gourgaud
75017 Paris
Tél. : 01 44 15 83 10

Parking

Parking Maillot

2 place de la Porte Maillot - 75017 Paris
Tél. : 01 40 68 00 11

06

INSTALLATION DES STANDS ET CONDITIONS

Résistance au sol

La résistance au sol des halls d'exposition est la suivante :

Niveau 3 > toutes surfaces 500 kg/m²

Il faut tenir compte de ces résistances au sol pour l'installation du matériel exposé, mais aussi pour les manutentions.

Obligations et interdictions

Les exposants devront laisser les emplacements qu'ils occupent, et notamment les cloisons, dans l'état où ils les auront trouvés. Il est interdit de clouer, visser, coller sur la structure. Toute détérioration sera facturée à l'exposant.

Il est absolument interdit de procéder à :

- > tout percement de trous pour accrochages ou scellements ;
- > tous travaux touchant les conduits de fumée, d'eau, d'air comprimé, les circuits électriques, téléphoniques, les canalisations d'air ou de vidange, les monte-charges, ascenseurs et tranchées pour canalisations ;
- > la dépose des portes, des fixations d'antennes, de la signalisation, etc. ;
- > des travaux de peinture ou de découpage sur les murs, les piliers, les sols ou toute autre partie du bâtiment.

Les réparations des dommages consécutifs à la non-observation des clauses ci-dessus seront intégralement à la charge de l'exposant.

Les « tirer-lâcher » prévus pour le désenfumage des halls, devront toujours rester accessibles aux services de sécurité.

Application du règlement

Les exposants acceptent le règlement et les indications relatifs à cette manifestation, ainsi que toute nouvelle contrainte qui pourrait être imposée par les circonstances, dans l'intérêt de la bonne tenue de la manifestation.

Le Palais des Congrès de Paris se réserve le droit d'en informer les exposants même verbalement. Toute infraction au règlement entraînera l'exclusion de l'exposant, à la seule discrétion de l'organisateur, même sans notification formelle.

Ceci s'applique particulièrement à tout manquement aux conditions d'aménagement des stands, aux règles de sécurité ou à la non-occupation du stand.

Une indemnité peut être due par l'exposant en rapport avec le dommage causé à la manifestation, l'organisateur disposant d'un droit de saisie sur le matériel ou les objets exposés appartenant à l'exposant.

En cas de litige, seul le tribunal de Paris est compétent. L'organisateur se réserve le droit de détruire ou de déplacer vers une zone de stockage, tout objet, décoration ou matériau, trouvé sur le stand après la fin officielle du démontage.

Le montage et le démontage doivent obligatoirement s'effectuer aux horaires prévus. L'organisateur ne pourra être poursuivi pour dommages et tout exposant qui n'aura pas entièrement libéré son stand ou son emplacement à la date et aux heures prévues par le calendrier s'expose à payer le complément de location qui pourrait être réclamé à titre de majoration de loyer pour occupation abusive.

De plus, le Palais des Congrès de Paris se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires pour procéder à la libération des locaux.

CONDITIONS D'AMÉNAGEMENT

1. Mise à disposition des stands

Les stands seront mis à la disposition des exposants le **jeudi 25 janvier 2024**. (voir Calendrier de l'exposition, p. 6). Tout matériel livré avant cette date sera refusé.

La mise à disposition des stands ne se fera que dans la mesure où tous les paiements, dus au titre des diverses commandes, auront été effectués par la société ou l'organisme exposant. Nous remercions par avance les responsables de stand ou les chargés de dossier de vérifier ce point auprès des services financiers de leur société.

Les aménagements particuliers et la décoration des stands incombant aux exposants devront être achevés au plus tard le **jeudi 25 janvier 2024**. Il est formellement interdit de clouer, de visser sur les structures (y compris de coller sur le bandeau) des stands mis à la disposition des exposants. Tout panneau détérioré sera facturé.

L'organisateur ne peut être tenu responsable des légères différences qui pourraient être constatées entre les cotes et les dimensions réelles de l'emplacement.

IMPORTANT : Il est absolument interdit de procéder à tous travaux touchant les conduits de fumée, d'eau, d'air comprimé, les circuits électriques, téléphoniques, les canalisations d'eau ou de vidange, monte-charges et tranchées de canalisation, à tout percement de trous pour accrochage ou scellement, à la dépose des portes, à la fixation d'antenne, etc. Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses énoncées ci-dessus seront intégralement à la charge de l'exposant. Les postes sécurité prévus pour le désenfumage des halls devront toujours rester accessibles au service concerné.

2. Démontage des stands

L'enlèvement des matériels et éléments de stands appartenant aux exposants pourra intervenir le **Samedi 27 janvier à partir de 17h00** et devra impérativement être **achevé le même jour à 21h**.

Au cas où un exposant n'aurait pas entièrement libéré son stand à l'heure fixée, il s'engage à payer la location qui pourrait être réclamée aux organisateurs à titre de majoration de loyer pour occupation de longue durée, sans tenir compte des mesures que la direction se réserve de prendre pour la libération des locaux. Les exposants devront laisser les emplacements qu'ils auront occupés, notamment les cloisons et les moquettes de stands, dans l'état où ils les ont trouvés.

N.B. : les exposants et les décorateurs sont avisés que l'installateur officiel commencera le démontage de l'exposition le samedi 27 janvier 2024 à 17h00.

La société L.E.N. MÉDICAL, organisatrice du congrès, décline toute responsabilité en cas d'effraction ou de vol durant le 28^e salon de Pédiatrie Pratique.

07 LIVRAISON - STOCKAGE & MONTE-CHARGES.

Livraison du matériel (pour exposants sans décorateur) :

À PARTIR DU JEUDI 25 JANVIER 2024 - 14H

Les exposants doivent assurer eux-mêmes la réception des marchandises sur leur stand. Le personnel de la Régie Congrès - Expositions du Palais des Congrès de Paris n'est pas habilité à signer les bons de livraison du matériel destiné aux stands.

Le Palais des Congrès ne stocke aucun matériel ni documentation : tout ce qui est envoyé, en dehors de la date et l'heure prévues ci-dessus, ne sera pas réceptionné.

ATTENTION : Votre présence est indispensable. N'oubliez pas de préciser au livreur **les références de votre stand (nom et numéro)**, comme indiqué ci-dessous :

Adresse du destinataire	Coordonnées de l'expéditeur
28^e Rencontres de Pédiatrie Pratique 2024 <i>Nom de l'exposant, stand n° XX</i> Palais des Congrès de Paris - Niveau 3 Hall Havane - Côté Neuilly 2 place de la Porte Maillot 75017 Paris <i>Téléphone portable</i>	<i>Nom</i> <i>Adresse complète</i> <i>Téléphone</i> <i>(portable de préférence)</i>

Accès à la gare de marchandises - Camions de livraison (voir le plan joint)

L'accès à la gare de marchandises située au 2^e sous-sol du Palais des Congrès de Paris, s'effectue par une rampe boulevard Gouvion-Saint-Cyr, et la sortie par une rampe débouchant sur le boulevard Pershing. Le stationnement en gare de marchandises est uniquement autorisé pour le déchargement et le chargement.

Dimensions des monte-charges

Plusieurs monte-charges situés de chaque côté du bâtiment sont à la disposition des exposants (en fonction des surfaces utilisées pour l'exposition) :

- Monte-charges (MC 7) et (MC 9) pour le hall HAVANE

Les horaires d'utilisation des monte-charges sont ceux indiqués dans le calendrier de l'exposition pour le montage et le démontage exposants.

Stockage

Pour des raisons impératives de sécurité, il n'existe pas, dans le Palais des Congrès de Paris, de local réservé au stockage des emballages. Les exposants doivent obligatoirement prévoir leur enlèvement avant l'ouverture de la manifestation.

08

ACCUEIL DES EXPOSANTS



Le Palais des Congrès de Paris

POUR PASSER COMMANDE AU PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS

Vous pouvez retrouver l'ensemble des prestations du PALAIS DES CONGRES DE PARIS sur le site : <https://www.viparisstore.com>

Créez votre compte* en quelques minutes et découvrez tous les avantages de Viparis Store : des transactions faciles et rapides, une présentation des produits claire et détaillée, un parcours utilisateur simplifié, un lien avec Logipass, ...

*Vos anciens identifiants de connexion Epex ne sont plus valables sur Viparis Store

Sélectionner ensuite le lieu (PALAIS DES CONGRES DE PARIS) ou le nom de l'événement pour accéder au catalogue en ligne

NB: Vous pouvez consulter les produits et tarifs sans avoir besoin de vous identifier au préalable. L'identification (compte client VIPARIS) ne sera obligatoire qu'au moment de passer votre commande ou effectuer une demande de devis

Pour tout complément d'information, contacter :
Phone : + 33 1 40 68 16 16

Service Exposants
Tél. : 01 40 68 16 16

E-mail : contact@e-viparisstore.com

09

LISTE DES PRESTATAIRES

Installateur général

International Moduling

Cyril PAULY

3 rue de Messy

77410 Charny

Tél. : 01 60 61 00 44 - Fax : 01 60 61 07 70

E-mail : cp@international-moduling.com

Transport & manutention

DB SCHENKER

Meriam ABDERRRAHMANE

Tel : +33 (0)1.48.63.32.41

E-mail : meriam.abderrahmane@dbschenker.com

Location de mobilier

Alisés

27 rue des Vieilles Vignes

77183 Croissy-Beaubourg

Tél. : 01 64 11 22 22 - Fax : 01 64 11 20 39

E-mail : infos@alises.fr

Audiovisuel

Service Exposants du Palais des Congrès

2 place de la Porte Maillot

75017 Paris

Tél. : 01 40 68 16 16

E-mail : contact@e-viparisstore.com

Hôtesses

L.E.N MÉDICAL

Cécile GROGNARD

56 boulevard de la Mission Marchand

CS 50062 - 92418 Courbevoie cedex

Tél. : 01 47 55 31 40 / 01 47 55 31 27

E-mail : salons@mail.len-medical.fr

Gestion Hébergement

HOPSCOTCH CONGRÈS

Tél. : 01 40 54 64 00

E-mail : pediatrie-pratique2024@hopscotchhousing.com

PRESTATAIRES

Pour vos diverses commandes, nous vous conseillons nos prestataires officiels. Nous vous rappelons toutefois que les exposants ont le libre choix de leurs fournisseurs (sauf les traiteurs qui doivent être référencés par le Palais des Congrès).

11 RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

INSTALLATEUR GÉNÉRAL

International Moduling (cf. coordonnées p. 12)

La société International Moduling se tient à la disposition des exposants pour assurer la décoration et l'aménagement de leur stand et pour satisfaire toute demande de location de matériel.

SURVEILLANCE/GARDIENNAGE

La surveillance générale du Salon est prise en charge par les organisateurs, dans les meilleures conditions, mais il s'agit là d'une obligation de moyen et non de résultat. Le gardiennage nocturne est prévu par les organisateurs. Dans la journée, la surveillance est assurée de façon restreinte et limitée aux sorties de secours.

L'exposant se doit de laisser, aux horaires d'ouverture, une personne en permanence sur son stand et d'être particulièrement vigilant pendant le montage et le démontage. En dehors des heures prévues par l'assurance, aucune réclamation ne sera prise en compte.

COMMISSION DE SÉCURITÉ

Lors du passage de la Commission de Sécurité, les aménagements doivent être terminés. Présence obligatoire du responsable de votre stand. Date et heure précisées ultérieurement.

ENTRETIEN

L'entretien des salles et des parties communes (allées, sanitaires, espaces repos) du Salon est assuré. Le nettoyage des stands simples/équipés est prévu chaque matin durant les 2 jours.

MANUTENTION

Les exposants doivent s'assurer que le personnel chargé de leur livraison et du montage de leurs propres éléments de stand dispose du matériel de manutention et de l'outillage nécessaires.

Aucun matériel ne peut être prêté par l'organisateur ou l'installateur officiel.

LIVRAISON DU MATÉRIEL POUR STANDS SANS DÉCORATEUR

La livraison de tout matériel ou divers cartons devra être effectuée, **IMPÉRATIVEMENT**, le **jeudi 25 janvier 2024**, à partir de 14h.

11 RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

MESSAGES

Aucun message écrit ou oral n'est délivré sur le stand. Les exposants sont donc invités à passer régulièrement au bureau d'Accueil Exposants.

INSTALLATION DES STANDS ET PRÉSENTATION DU MATÉRIEL

Le matériel présenté ne devra causer aucune gêne ou préjudice aux stands voisins. Aucun matériel ne doit dépasser de la surface du stand. Le fonctionnement de tout matériel bruyant ou sonore peut se faire à concurrence de 15 minutes par heure.

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Le stand est fourni avec 3 spots mais le courant et les prises nécessitent la commande d'un compteur, commande à effectuer auprès de la Régie du Palais des Congrès de Paris, qui sera à votre charge (si vous n'avez pas choisi l'option stand équipé dans le tarif).

ACCUEIL DES EXPOSANTS

Nous mettons à disposition, pendant toute la durée de la manifestation, un Accueil Exposants qui sera à votre disposition pour vous aider à régler tous vos problèmes d'installation.

PROSPECTUS

Toute distribution hors de votre stand est interdite.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Un bureau d'information et de coordination assurera une permanence pendant toute la durée du salon :

- Jeudi 25 janvier 2024 14h00 / 19h
- Vendredi 26 janvier 2024 7h30 / 19h
- Samedi 27 janvier 2024 8h / 18h